



La signature du Contrat de transition écologique n'est pas un aboutissement mais un début. Mieux vivre, c'est faire preuve de responsabilité vis-à-vis de notre environnement, ne pas franchir les limites que la nature, dont nous sommes partie intégrante, peut supporter.

Jean-Paul Michel

Dans ce numéro

La communauté d'agglomération et l'État s'engagent pour la transition écologique en Marne et Gondoire. *Page 2*

PARTICIPATION CITOYENNE, LEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DU TERRITOIRE

POUR INFORMER ET CONCERTER
POUR FACILITER LE PASSAGE À L'ACTION
POUR INCLURE DIFFÉRENTS ACTEURS (entreprises, associations, ...)

ORIENTATION 1
UN TERRITOIRE AU SERVICE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE DE SES HABITANTS

ORIENTATION 2

ORIENTATION 3
ACCOMPAGNER LE TISSU ÉCONOMIQUE ET DÉVELOPPER LES FILIÈRES COURTES ET DE RÉEMPLIR

ORIENTATION 4
ÉCARTER LA DÉPENDANCE ÉNERGÉTIQUE DU TERRITOIRE EN EXPLOITANT LES ÉNERGIES LOCALES

Photo Guillaume Hubelé

Château de Rentilly mercredi

La transition écologique, c'est du local !

Le contrat de transition écologique de Marne et Gondoire a été signé mercredi en présence d'Emmanuelle Wargon, secrétaire d'État auprès de la ministre de la Transition écologique et solidaire.



Emmanuelle Wargon

«L'administration sait être inventive et agile quand l'enjeu l'exige» a déclaré en préambule Jean-Paul Michel. Le président a fait le lien entre l'urgence à agir et les inondations en cours en bord de Marne. Le plan d'action du CTE a été élaboré en 6 mois par la communauté d'agglomération, l'État, le Département et leurs partenaires : candidature en juin, sélection en juillet, élaboration de septembre à janvier.

Créer un conseil citoyen pour le climat, massifier la rénovation énergétique des bâtiments, renaturer les sols en ville, développer un réseau d'autostop organisé, implanter une structure de réemploi, élaborer un projet alimentaire territorial, exploiter la biomasse et créer un réseau de chaleur : autant d'objectifs parfaitement réalisables qui doivent voir le jour dans les prochaines années. «Seules les actions qui sont concrètes peuvent figurer dans un CTE», a rappelé Emmanuelle Wargon. Et pour exemple, les invités à la signature ont découvert la nouvelle station service de gaz naturel pour véhicules de SDESM Énergies (la société d'économie mixte du syndicat départemental des énergies) entrée en service lundi dernier à Saint-Thibault-des-Vignes. Président du SIAM (le syndicat intercommunal d'assainissement), Jacques

Delporte a ensuite exposé le fonctionnement de la station d'épuration des eaux usées situées juste à côté de la station GNV et le projet d'une unité de production de méthane à partir des boues d'épuration, un bio-gaz qui pourrait alimenter la station du SDESM. La ministre a salué la «cohérence et la vision» du syndicat.

La signature du CTE a ensuite eu lieu au château de Rentilly où les discours ont pris la forme d'un partage d'idées. Jean-Paul Michel a rappelé quelques actions menées par l'intercommunalité dont la gestion différenciée des espaces naturels (tonte et débroussaillage moins fréquents dans les milieux ne le nécessitant pas) : «ce n'est pas un prétexte pour économiser mais bien une manière d'agir mieux pour la nature et la faune». Le président de Marne et Gondoire a ensuite suggéré que les collectivités puisse utiliser de l'eau simplement épurée pour le nettoyage des espaces publics et non de l'eau potable. La ministre a rebondi en mentionnant la tenue en 2019 des Assises de l'eau. «L'année dernière, des arrêtés 'sécheresse' ont été pris dans 86 départements. Le problème devient structurel. Je vous rejoins donc et suis à votre disposition pour étudier un projet qui réponde à vos projets et votre volonté. L'eau

ZOOM SUR

potable devient une ressource rare.» Puis, la vice-présidente du Département, Geneviève Sert a fait état du service territorial de la rénovation énergétique que lance le département avec les intercommunalités volontaires et incite Marne et Gondoire à le rejoindre. La ministre mentionne le co-financement de l'État pour cette initiative. Ce service s'appuie sur les plates-formes de la rénovation énergétique qui informent les citoyens sur les aides financières pour la rénovation de leur logement et les accompagne dans l'analyse des devis.

Des citoyens qu'il faut impérativement associer à la transition écologique selon la ministre : «l'urgence est là, la volonté de changer aussi. Que ce soit les associations ou les individus, chacun doit trouver sa place. La convention citoyenne pour le climat y participe.» Un principe dont s'inspire le club climat de Marne et Gondoire, lancé l'année dernière et ouvert à tous les citoyens du territoire.

On n'arrête donc pas les idées, qui pourraient bien un jour se retrouver dans le CTE. «Ce contrat est évolutif et ce qui est aujourd'hui à l'état de projet peut demain être intégré dans le CTE», a rappelé Emmanuelle Wargon.

Le CTE représente au total 17 actions et 17 millions d'euros d'investissement par les institutions et les entreprises qui s'y sont engagées avec le soutien de la Banque des territoires.



Au SIAM



Photo Olivier Gabaut

Inauguration de la station GNV. De gauche à droite : Sinclair Vouriot - maire de Saint-Thibault, Geneviève Sert, Béatrice Abollivier - préfète de Seine-et-Marne, Jean-Paul Michel, Emmanuelle Wargon, Rodrigue Kokouendo - député de la 7^e circonscription, Pierre Yvroud - président de SDESM Énergies, Jacques Delporte - président du SIAM et Édouard Sauvage, directeur général de GRDF.

Les signataires du CTE

...c'était eux : la Préfète de Seine-et-Marne, Marne et Gondoire, le Département, l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), la Banque des territoires (qui appartient à la Caisse des dépôts), le CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) et l'Agence régionale de la biodiversité en Île-de-France.

Photo Sébastien Cruble



En conversation avec Thibaud Guillemet, vice-président de Marne et Gondoire à la transition énergétique

Séance du 3 février

Plan climat

Corollaire du CTE, le plan Climat-air-énergie de Marne et Gondoire s'attache plus spécifiquement aux émissions de gaz à effet de serre, de consommation énergétique et de rejet de polluants dans l'atmosphère.

Voté à l'unanimité, le projet va maintenant être transmis à l'État et à la Région pour avis. L'adoption définitive en conseil communautaire est prévue cet été.

Assainissement

Les propriétaires non reliés au réseau d'assainissement collectif doivent s'acquitter d'une redevance lors des contrôles de conformité. Les montants 2020 sont adoptés.

Le plan de zonage des eaux pluviales (approuvé en mai 2019) est intégré au règlement d'assainissement collectif. Les deux principes majeurs en sont la limitation des ruissellements par la retenue des eaux sur les parcelles et des mesures pour qu'un prétraitement des eaux chargées de matières

polluantes soit effectué sur les sites concernés.

Réseau de bus

Les statuts du syndicat intercommunal des transports de Marne-la-Vallée sont modifiés pour tenir compte de son nouveau périmètre. Suite à l'extension de la communauté d'agglomération du Val d'Europe, ce périmètre intègre désormais les communes d'Esbly, Montry et Saint-Germain-sur-Morin.

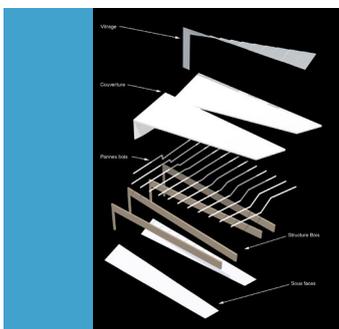
Égalité femmes - hommes

Le rapport 2019 sur l'égalité Femmes-hommes dans les effectifs de la communauté d'agglomération est présenté. Sur 308 emplois permanents, la communauté d'agglomération emploie 186 femmes et 122 hommes. L'encadrement est majoritairement féminin. Rapport complet en ligne dans le compte-rendu du conseil communautaire (www.marneetgondoire.fr - rubrique Nous connaître).

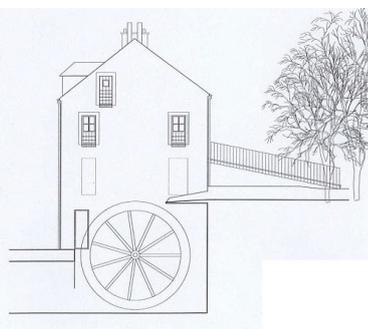
OÙ EST-CE ?

Quels équipements intercommunaux représentent ces 3 images ?

Envoyez-nous vos réponses sur hebdo@marneetgondoire.fr



Indice : plouf



Indice : tourne, tourne...



Photo 2004, avant travaux
Indice : livres

Réponses du dernier numéro



Carnetin,
vue sur l'île de loisirs
régionale de Jablines - Annet



Bussy-Saint-Georges,
le skate parc

La station GNV de Saint-Thibault est entrée en service lundi, rue du Grand Pommeraye dans la zone d'activité Marne et Gondoire.



Photo Olivier Gobaut



Photos Fred Bouilleux

Du 29 janvier au 2 février, le festival Frisson baroque, organisé par Marne et Gondoire, a réuni un peu plus de 1500 spectateurs.